

# Décès d'une ado piégée par une grille pendant un incendie

Un violent incendie a éclaté dans un immeuble du Pont-du-Las. Les pompiers ont dû arracher des grilles anti-cambriolage pour secourir deux personnes. L'une d'elles n'a pas survécu

Un violent feu d'appartement a éclaté dans la nuit de mercredi à hier, dans un petit immeuble du Pont-du-Las. On déplore le décès d'une adolescente, âgée de 16 ans. Un homme est par ailleurs grièvement blessé. Une enquête de police est ouverte.

Le sinistre a éclaté en plein milieu de la nuit, au deuxième étage, vers 2 heures du matin. « Les flammes sortaient par les fenêtres », rapporte un témoin. Un dispositif d'alarme a rapidement été activé et la circulation interrompue – sans grande conséquence sur le trafic à cette heure de la nuit.

Les sapeurs-pompiers ont mobilisé une grande échelle, trois ambulances, deux fourgons incendie, un poste de commandement mobile, quatre véhicules de commandement et un véhicule de soutien opérationnel. Le Samu (mobilisant deux équipes de Smur), la police nationale et la sécurité civile communale sont également intervenus.

## Une quarantaine d'habitants évacués

Une quarantaine d'habitants, dont plusieurs enfants, ont été évacués – la plupart sont sortis de leur propre chef – dans un premier temps, observant de-



Le sinistre a éclaté vers 2 heures du matin au n° 122 de l'avenue du XV-Corps, à l'entrée du Pont-du-Las.

(Photos E.M.)

puis le trottoir d'en face la suite des événements. Des habitants étaient par-

tagés sur le nombre d'occupants à l'étage où a éclaté l'incendie, au grand

dam des secouristes. L'intervention a mobilisé en tout une trentaine de

pompiers de l'agglomération toulonnaise, sous la direction du commandant Christian Doulicier.

Deux personnes, une adolescente de 16 ans et un homme âgé d'une cinquantaine d'années, ont été gravement brûlées, prises au piège derrière les grilles anti-cambriolage fixées à des fenêtres, à l'arrière de l'immeuble. Les pompiers, décrivant de véritables torches humaines, ont dû arracher ces dispositifs pour leur venir en aide. Ces victimes ont été transportées dans un état grave vers des services spécialisés dans les hôpitaux toulonnais (Sainte-Anne) et marseillais. Quelques heures plus tard, la jeune fille, en fugue d'un foyer de l'agglomération de Toulon, décevait des suites de ses brûlures.

## Deux relogements d'urgence

Une troisième personne a été légèrement intoxiquée.

Compte tenu des dégâts (la toiture de l'immeuble a été sérieusement endommagée), la Ville a procédé à deux relogements d'urgence.

## Aucune piste n'est écartée

Hier, il n'était pas possible de dresser un bilan définitif de ce terrible incendie. Toute progression dans les décombres étant rendue difficile, au moins dans les premières heures, par des risques d'effondrement.

Les experts de l'identité judiciaire de la police nationale devaient procéder aux premières constatations dans la matinée. À ce stade des investigations, l'origine criminelle ou accidentelle du sinistre n'a pas pu être déterminée. Une enquête a été ouverte à la sûreté départementale de Toulon.

ERIC MARMOTTANS  
emarmottans@nicematin.fr



Les pompiers sont passés par l'arrière de l'immeuble pour secourir des habitants pris au piège derrière des grilles anti-cambriolage.



## Incendie mortel de Toulon : le bilan s'alourdit

Le violent incendie, qui a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi dans un appartement du quartier du Pont-du-Las à Toulon (*lire nos éditions d'hier*), a fait une seconde victime. Un homme âgé de 67 ans n'a pas survécu à ses blessures, a-t-on appris ce vendredi.

Lui et une adolescente âgée de 16 ans, elle aussi décédée quelques heures après avoir été prise en charge, avaient été grièvement brûlés. Les secours avaient dû arracher des grilles anti-intrusion, fixées à l'arrière de l'immeuble, pour leur porter secours vers 2 heures du matin.

### La piste accidentelle privilégiée

Les deux victimes n'ont aucun lien de parenté. Elles étaient hébergées la nuit du drame par une connaissance commune, occupant un appartement du deuxième étage. Ce locataire et une quatrième personne, proche de la jeune victime, sont indemnes.

À ce stade de l'enquête, la piste accidentelle est privilégiée, selon une source proche du dossier.

E. M.



Hier, une équipe de recherche des causes d'incendie est revenue sur les lieux.

(Photo E. M.)